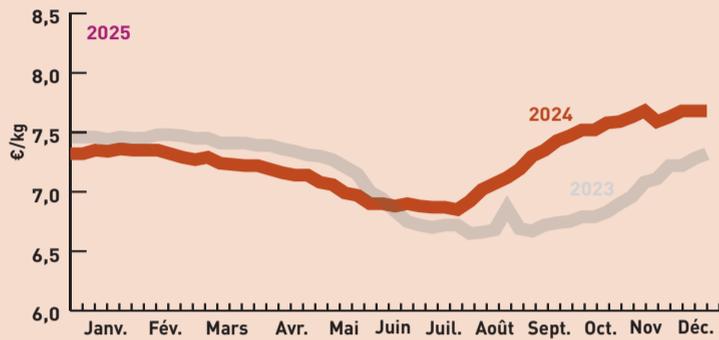


Paysans de la Loire du vendredi 10 janvier 2025

Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir)		Cotations nationale FranceAgriMer du 30/12/24 au 05/01/25			
Cat.		Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E		-		-	-
U		-	8,85 €	6,85 €	-
R		-	7,90 €	6,94 €	-
0		-	7,69 €	6,36 €	5,51 €

Veaux rose clair 0 - Cotations FranceAgriMer



Jeunes veaux (prix min-maxi en euros)	Marchés régionaux du 06/01/25 au 07/01/25			
	Mâles croisement	Femelles croisement	Mâles Montbéliard	Mâles Laitiers
St Laurent-de-Chamousset (veau de 10 j à 4 sem) Supérieure/Elevage (min-max)			Race mixte (+60 kg) 325-380 €	Croisé mixte 595-670 €
Saint Étienne (veau 45-50 kg - Mixte)	310-420 €	230-300 €	150-190 €	[40-45 kg] 70-100 €
Saint Étienne (veau 50-55 kg - Mixte)	440-520 €	320-410 €	210-280 €	120-140 €
Saint Étienne (Supérieur élevage)	530-630 €	430-490 €	280-360 €	150-190 €
Bourg-en-Bresse (veau 45-50 kg - engrais 0)	200-270 €	170-230 €	115-170 €	75-110 €

Caprins

Chevreau vif (prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) Cotations FranceAgriMer du 30/12/24 au 05/01/25

Poids	Prix moyen	Variation	
		Valeurs	%
8 à 11 kg	3,71	- 0,84	- 22,64

Baisse de la cotation. Quantités très faibles.

Ovins

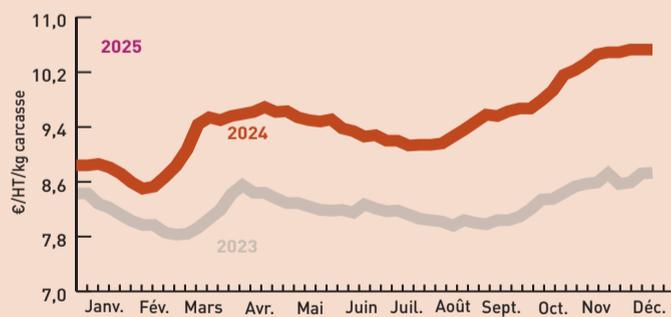
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse [5^e quartier inclus]) Cotations FranceAgriMer du 30/12/24 au 05/01/25

Cat.	Poids	U	R	0
Couvert	13 - 16 kg	-	10,97 €	10,69 €
Couvert	16 - 19 kg	-	10,87 €	10,38 €
Gras	13 - 16 kg	-	-	-
Gras	16 - 19 kg	-	-	-

Prix moyens pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse [5^e quartier inclus]) Cotations FranceAgriMer du 30/12/24 au 05/01/25

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis
10,64 (+ 0,11)	11,63 (=)

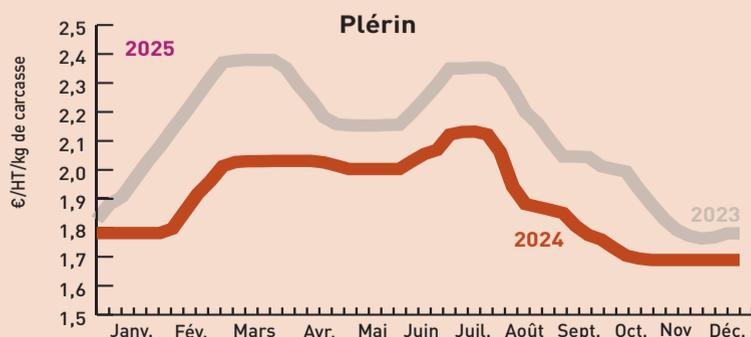
Prix moyen pondéré des agneaux



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (3 214 porcs présentés) Cotations du 06/01/2025

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : 1,689 €



Porcs abattus en Rhône-Alpes Cotations FranceAgriMer du 27/12/24 au 02/01/25
1,95 € (-0,01) /carcasse euros



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 42 24 0241 01 : superficie totale : 5 ha 98 a 09 ca dont 2 ha 84 a 05 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance et Dépendance. Parcellaire : SALVIZINET (5 ha 98 a 09 ca) - '1010 CHE DE LA CHAPELLE' : C-15 - 'LA BRUYERE' : C-260-262-263-265-275-276 - 'LES PATURGEES' : C-1-2-5-7-8-9-10-12-13-14-16-17-19-20. Zonage : N, A. Occupation : Libre

AS 42 23 0077 01 : superficie totale : 9 ha 25 a 65 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et Exploitation de + de 5 ans. Parcellaire : SAINT-MARTIN-LESTRA (9 ha 25 a 65 ca) - 'DU VERNAY' : AV-6 - 'LE VERNAY EST' : AV-4-5-7-8 - 'LE VERNAY OUEST' : AW-38. Zonage : RNUUnu. Occupation : Libre

AS 42 24 0239 01 : superficie totale : 96 a 50 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et Dépendance. Parcellaire : NOLLIEUX (96 a 50 ca) - '0155 CHEMDES PINS BOULANGERS' : A-540 - 'MAURAND' : A-539-541-542-543-544. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 24 0231 01 : superficie totale : 5 ha 68 a 40 ca dont 5 ha 33 a 60 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : PELUSSIN (5 ha 68 a 40 ca) - 'A SONNET' : B-1833-1834 - 'L ARGENSON' : B-1770-1771-1772-1773-1774 - 'LE PETIT EMBUEN' : B-1661-1662 - 'NOYER VERT' : B-1823-1825-1829. Zonage : N, A. Occupation : Libre

AS 42 25 0004 01 : superficie totale : 85 a 07 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-JODARD (85 a 07 ca) - '1661 RTE DE VILLEREST' : A-1050 - 'CHEZ JULIEN' : A-551-953. Zonage : RNUUnu. Occupation : Libre

AS 42 25 0002 01 : superficie totale : 14 ha 35 a 29 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-JEAN-SAINT-MAURICE-SUR-LOIRE (14 ha 35 a 29 ca) - '1649 RTE DE COMBE' : A-763-764 - 'COMBE' : A-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-765 - 'LA GAY' : A-2395-2399-2401 - 'LA VALLA' : A-668-669-670-671-672-673-674-2151-2153. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 24 0240 01 : superficie totale : 1 ha 31 a 19 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : AILLEUX (1 ha 31 a 19 ca) - '0070 CHE DE CONSIANT' : B-123 - 'LE CROZET' : B-668. Zonage : CC, RNUUnu. Occupation : Libre

AS 42 25 0003 01 : superficie totale : 7 ha 79 a 21 ca dont 1 ha 31 a 46 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : LE CHAMON-LEFEUGEROLLES (7 ha 79 a 21 ca) - '0176 VALLDE VALCHERIE' : BI-62-63 - 'AU SAUT' : BI-9 - 'LA REVEILLERE' : BI-40-42-43-44-46-47-48-49-51-52-55-57-58-64-65-68-69-70-71-72-73-74-75-153-170-173 - 'VALCHERIE' : BK-43-45-70 - 'LA PIERRE PERCEE' : BL-253. Zonage : N. Occupation : Libre

AS 42 25 0008 01 : superficie totale : 75 a 25 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : MARCENOD (75 a 25 ca) - '5046 CHE DU BACHAT' : A-68 - 'LA COMBE' : A-67 - 'La Combe' : A-671. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0006 01 : superficie totale : 2 ha 69 a 25 ca dont 45 a 79 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : CORDELLE (41 a 22 ca) - 'FOUET NORD' : A-240 - 'Fouet Nord' : A-897-899. SAINT-CYR-DE-FAVIERES (2 ha 28 a 03 ca) - '0001 ALL DU CHATEAU VILLON' : C-323 - 'CHATEAU DE VILLON' : C-321-689-691-693 - 'Domaine Labrosse' : C-681. Zonage : CORDELLE : A - SAINT-CYR-DE-FAVIERES : A. Occupation : Libre

AS 42 25 0007 01 : superficie totale : 1 ha 80 a 38 ca dont 6 a 62 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : PANISSIERES (1 ha 80 a 38 ca) - 'CHEZ THEVENON' : BI-23-408BK-59 - '1129 CHE DE CHEZ LACAND' : BK-140. Zonage : N. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 25/01/2025 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : direction42@safer-aura.fr.

CABOTE

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société « CABOTE », SCI au capital de 5 000 € (apports en numéraires) ;

Siège social : CHAMBEON (Loire), 5 Chemin du Canal ;

Objet social : l'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage, de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement ;

Durée : 99 ans ;

Gérant : La société « CARAVEST », dont le siège social est à CHAMBEON (Loire), 5 Chemin du Canal, R.C.S. SAINT ETIENNE 842 932 394 ;

R.C.S. ET DEPOT : SAINT ETIENNE. L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE,

ACTI PACK

Société par actions simplifiée au capital de 373 280 euros
Siège social : 82 rue de la Taladière
ZI de Molina - La Chazotte
42000 SAINT-ETIENNE
384 886 610 RCS SAINT-ETIENNE

Modification des dirigeants

L'Associée unique en date du 18/12/2024, a pris acte de la démission de MYL de ses fonctions de Président et a décidé de nommer en qualité de nouveau président de la Société, en remplacement, ce jour et pour une durée indéterminée :

MG-Participations, Société par actions simplifiée au capital social de 157 500 euros, Siège social : Zone Industrielle - 3 rue de l'Ile Macé 44400 REZE 421 236 910 RCS NANTES

Mention au RCS de SAINT-ETIENNE Pour avis



GAEC DES TROIS COLOMBES

GAEC au capital de 150 000 €
Siège social : La chaize 42260 CREMEAUX
404 422 461 RCS de Roanne

Modifications

L'AGE du 31/12/2024 a décidé de :
- Prendre acte de la cessation des fonctions de Gérant de M. SIMON Alain et de Mme SIMON Annie née ETAIX, à compter du 31/12/2024

- transformer le GAEC en EARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination: EARL DES TROIS COLOMBES, Capital: 50 000€. Siège social: 65 Impasse de la Chaize 42260 CREMEAUX, Objet: Activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques, Durée: 99 ans, Gérant: M. Luc SIMON dt 65 Impasse de la Chaize 42260 CREMEAUX.

Mention au RCS de Roanne

SAS NABONNAND ENERGIE

au capital de 3.000 €
50 Chemin de la Barre - 42110 FEURS
904 649 472 RCS ST-ETIENNE

Par décision de l'AGE du 01/12/2024 de la société « SAS NABONNAND ENERGIE », il a été pris acte du changement de dénomination de la société qui devient : « HPPM ».

De plus, les associés ont décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Le négoce de tous engins à moteur, matériels agricoles et de travaux publics ; La réparation, mécanique et entretien de tous ces matériels ; L'entreprise de travaux agricoles et travaux publics ; La location de tous matériels agricoles et de travaux publics avec ou sans chauffeur ; Le négoce de tous métaux ferreux et non ferreux ; Le négoce de bois sous toutes formes ; Le négoce de tous fourrages.

Mention en sera faite au RCS de ST-ETIENNE.

Suite des annonces légales de la page 33

ALYRIS

Ancienne forme: société par actions simplifiée
Nouvelle forme: société à responsabilité limitée
au capital de 1 395 000 euros
Siège social: 7 Boulevard Pierre et Marie Curie
42230 ROCHE LA MOLIERE
RCS ST ETIENNE 879 314 730

Modifications

L'AGE du 2 janvier 2025 a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 395 000 euros, divisé en 9 375 parts sociales de 148,80 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

Président: Monsieur Jérôme THUREL, demeurant 7 Impasse de l'Eparre, 42270 ST PRIEST EN JAREZ

Directeur général: Madame Valérie THUREL, demeurant 7 Impasse de l'Eparre 42270 ST PRIEST EN JAREZ

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est gérée par les co-gérants: Monsieur Jérôme THUREL et Madame Valérie THUREL, demeurant ensemble 7 Impasse de l'Eparre 42270 ST PRIEST EN JAREZ

La société ABSCISSE COMPTA, commissaire aux comptes titulaire, a été confirmée dans ses fonctions.

POUR AVIS

BRASSERIE DE LA SEMENE

SARL au capital de 7.600 €
4 rue Louis Jacquemin -
42660 ST-GENEST-MALIFAUX
827 685 728 RCS ST-ETIENNE

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2024, les associés de la SARL « BRASSERIE DE LA SEMENE », au capital de 7.600 €, dont le siège social est à ST-GENEST-MALIFAUX (42660), 4 rue Louis Jacquemin, 827 685 728 RCS ST-ETIENNE ont :
- modifié la dénomination sociale de la société, qui devient : FERME BRASSERIE DE LA SEMENE ; - transféré le siège social à : 4215 Route de Jonzieux - 42660 MARLHES ; - décidé de transformer la société en SCEA à compter du 31/12/2024 à 24h. En conséquence, de nouveaux statuts ont été adoptés. L'objet est dorénavant le suivant : L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la société, des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ; La vente et éventuellement la transformation, conformément aux usages agricoles, des produits de cette exploitation ; L'activité de brasserie paysanne, la vente de bière.

La dénomination, le siège, la durée, le capital, la durée de l'exercice social restent inchangés. A été nommé, Mme Alice GRELOT : 4215 Route de Jonzieux - 42660 MARLHES, en qualité de co-Gérante, aux côtés de Mme Myliène VANDENBAVIÈRE, confirmée dans ses fonctions de co-Gérante.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de ST-ETIENNE (Loire).

EARL LAFOND

Société civile au capital de 7.500 €
1086 Route de Sury le Comtal
42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ
897 939 906 RCS SAINT ETIENNE

Transformation

Suivant délibérations du 31/12/2024, de l'AGE de l'EARL « EARL LAFOND » les associés ont transformé l'EARL en SCEA, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : « SCEA LAFOND » - Capital Social : 7.500 € -Siège Social : 1086 Route de Sury Le Comtal - 42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ - Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles, au sens de l'article L. 311-1 du Code Rural - Durée : 99 ans - Co-Gérants : Mme Patricia LAFOND et M. Georges LAFOND, 1086 Route de Sury Le Comtal, 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ, M. Sébastien LAFOND, 870 Route de Sury Le Comtal, 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ.

**EARL DE SAUVAGNEUX**

EARL au capital de 89 000 €
Siège social : 1282 rte de sauvagneux
42600 Chalais-le-Comtal
431 793 868 RCS Saint-Etienne

Modifications

L'AGE du 31/12/2024 a décidé de :
- transformer le GAEC en EARL ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination: GAEC FRECON,

Capital: 140 000€ ,
Siège social: 1 282 Route de Sauvagneux 42600 CHALAIN LE COMTAL,

Objet: activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques,
Durée: 99 ans,

Gérants: M. Sébastien FRECON, demeurant 1 282 Route de Sauvagneux 42600 CHALAIN LE COMTAL et M. Théo FRECON demeurant 1 282 Route de Sauvagneux 42600 CHALAIN LE COMTAL.

Mention au RCS de Saint-Etienne

**GAEC VIAL-SIMON**

GAEC au capital de 130 000 €
Siège social : Les champas 42990 Sauvain
532 389 459 RCS Saint-Etienne

Changement de dénomination

L'AGE du 31/12/2024 a décidé de changer la dénomination sociale qui devient: GAEC FERME DES CHAMPAS à compter du 01/01/2025.

Mention au RCS de Saint-Etienne

CLAVILINE

Société civile en liquidation
Au capital de 440 000 euros
Siège social : 2315 chemin de la Rochette
42155 VILLEMONTAIS
431 895 192 RCS ROANNE

Clôture de liquidation

L'assemblée générale des associés du 14 décembre 2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargée de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de ROANNE

Pour avis, La liquidatrice

EARL TOINON JEAN-ANDRÉ

Société civile au capital de 30.000 €
254 rue de la Font
42210 BELLEGARDE EN FOREZ
792 219 354 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

Suivant délibération du 31/12/2024, l'AGE de la société EARL TOINON Jean-André a décidé la dissolution anticipée de la société au 31/12/2024. M. Jean-André TOINON : 254 Rue de la Font - 42210 BELLEGARDE EN FOREZ, a été nommé liquidateur. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse du siège de la liquidation suivante : 254 Rue de la Font - 42210 BELLEGARDE EN FOREZ.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au GTC de ST-ETIENNE.

SCEA DE LA COISE**Constitution**

Avis est donné de la constitution de la Société « SCEA DE LA COISE » Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 200.000,00 €. Siège social : 93 Chemin de Dalmey 42210 MONTROND LES BAINS - Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article 2 de la loi n° 88-1202 du 30 décembre 1988 - Durée : 99 ans - RCS et dépôt : SAINT-ETIENNE (Loire) - Co-Gérants : M. Jordan BAYLE-FONTANAY : 275 rue des Luttons, « Les Luttons », 42330 CUZIEU et M. Pierre-André BERTHET : 301 rue du 19 mars 1962, 42330 CUZIEU.

BOUCHERIE CHALAND COUZANAISE**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD (Loire), du 26/12/2024, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : « Boucherie Chaland Couzanaise ».

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 616 Route de Chambet - 42130 SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD.

Objet : Activité de boucherie, charcuterie ; Toutes prestations administratives.

Durée : 99 ans.

Date de clôture de l'exercice social : 30 septembre.

Capital : 2.000 Euros.

Clause relative à l'agrément des cessionnaires d'action : les actions sont librement cessibles au profit d'un Actionnaire. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Actionnaires réunis en Assemblée Générale.

Direction et administration de la société : M. Raphaël CHALAND, Président : 616 Route de Chambet - 42130 SAINT-ETIENNE-LE-MOLARD.

La société sera immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE.

GAEC LES JARDINS D'ELISE

Société Civile au capital de 20.000 €
15 Rue de la Voûte - Toucheboeuf
42520 BESSEY
824 915 755 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

Suivant délibération du 31/12/2024, de l'AGE du GAEC LES JARDINS D'ELISE, les associés ont décidé la dissolution anticipée du groupement au 31/12/2024. M.et Mme Raphaël et Christèle VALLOT ont été nommés liquidateurs. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 15 Rue de la Voûte, Toucheboeuf, 42520 BESSEY.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de ST ETIENNE.

GAEC DE FAVERGE

au capital de 220.200 €
"Faverge" - 42320 ST-CHRISTO-EN-JAREZ
502 814 494 RCS ST-ETIENNE

Suivant délibérations du 31/12/2024, de l'AGE du GAEC DE FAVERGE, les associés ont transformé le GAEC en EARL, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EARL Rémi FAYOLLE. Capital Social : 110.300 €. Siège Social : 1718 Route de Sorbiers - 42320 ST-CHRISTO-EN-JAREZ. Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural. Durée : 99 ans. Gérant : M. Rémi FAYOLLE : 1718 Route de Sorbiers - 42320 ST-CHRISTO-EN-JAREZ.

GAEC PERRICHON

Société civile au capital de 74.547,57 €
Vinoy
42570 SAINT HEAND
391 062 635 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

Suivant délibération du 31/12/2024, de l'AGE du GAEC PERRICHON, les associés ont décidé la dissolution anticipée du groupement au 31/12/2024. Messieurs Gilbert et Marc PERRICHON ont été nommés liquidateurs. Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : Vinoy, 42570 SAINT HEAND.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de ST ETIENNE.

AXIUM PACKAGING

Société par actions simplifiée
au capital de 18 691 333 euros
Siège social : 82 rue de la Talaudière
ZI de Molina - La Chazotte
42000 SAINT-ETIENNE
882 280 720 RCS SAINT-ETIENNE

Modification des dirigeants

L'Associée unique, en date du 18 décembre 2024 : a pris acte de la démission de MYL de ses fonctions de Président et a décidé de nommer en qualité de nouveau président de la Société, en remplacement, le même jour et pour une durée indéterminée :

AVENIR PARTICIPATIONS - Société par actions simplifiée au capital social de 191 339 013 euros - Siège social : Zone Industrielle - 3 rue de l'Île Macé 44400 REZE - 921 874 194 RCS NANTES ;

A décidé de nommer en qualité de Directeur Général de la Société, avec effet du même jour, et pour une durée indéterminée :

MYL - Société par actions simplifiée au capital social de 615 400 euros - Siège social : 82 rue de la Talaudière - ZI de Molina - La Chazotte 42000 SAINT-ETIENNE - 882 280 720 RCS SAINT-ETIENNE.

Mention au RCS de SAINT-ETIENNE. Pour avis

GAEC DE BOBIGNEUX

Société civile au capital de 180.000 €
500 Chemin de Bobigneux
42220 SAINT SAUVEUR EN RUE
309 565 125 RCS SAINT ETIENNE

Transformation

Suivant décisions du 31/12/2024, les associés du GAEC DE BOBIGNEUX ont transformé le GAEC en EARL à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EARL DE BOBIGNEUX. Capital Social : 90.000 €. Siège Social : 500 Chemin de Bobigneux - 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE. Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural. Durée : 99 ans. Gérant : M. Pierre BASTY, demeurant 510 Chemin de la petite fougère - 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE.

**FAVREAU GILLES**

SARL AU CAPITAL DE 5 000 €
Siège social : 2 place de Verdun
ST GERMAIN LAVAL (Loire)
801 143 793 RCS ROANNE

Non dissolution

Aux termes de ses décisions en date du 7/12/2023, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au GTC de ROANNE. Pour avis

GAEC FREYSSINET**Constitution**

Suivant acte SSP en date du 01/01/2025, a été constitué le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun FREYSSINET, agréé par M. le Préfet de la Loire le 23 octobre 2024 sous le n° 42 24 24 1803. Son siège social est situé : 84 Hameau du Champ, 42380 MERLE LEIGNEC. Il sera immatriculé au GTC de SAINT ETIENNE.

LOIRE PLASTIC INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
au capital de 276 165 euros
Siège social : 82 Rue De la Talaudière
ZI de Molina - La Chazotte
42000 SAINT-ETIENNE
422 680 322 RCS SAINT ETIENNE

Modification des dirigeants

L'Associée unique en date du 18/12/2024, a pris acte de la démission de MYL de ses fonctions de Président et a décidé de nommer en qualité de nouveau président de la Société, en remplacement, ce jour et pour une durée indéterminée :

MG-Participations
Société par actions simplifiée au capital social de 157 500 euros

Siège social : Zone Industrielle - 3 rue de l'Île Macé 44400 REZE

421 236 910 RCS NANTES

Mention au RCS de SAINT-ETIENNE

Pour avis

**GAEC DE FAVERGES**

GAEC au capital de 300 000 €
Siège social : 92 Chemin de Maure
42940 Saint-Bonnet-le-Courreau
389 882 085 RCS Saint-Etienne

Modifications

L'AGE du 31/12/2024 a décidé de :
- prendre acte de la cessation des fonctions de gérants de Mme Marie-Hélène MAISON et Mrs Christian MAISON et Jean-Luc MAISON à compter du 31/12/2024

- transformer le GAEC en EARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: EARL DE FAVERGES, capital: 75 000€, siège social: 25 Chemin de Maure 42940 ST BONNET LE COURREAU, Objet: activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques, durée: 99 ans, gérant: M. Romain MAISON dt 10 Chemin de Maure 42940 ST BONNET LE COURREAU.

Mention au RCS de Saint-Etienne

LA PAUSE 2

Société par actions simplifiée
au capital de 50 400 euros
Siège social : 349 Route des Brossettes
42580 L'ETRAT
791 671 977 RCS SAINT ETIENNE

Modification des dirigeants

L'AGE du 20 décembre 2024 a décidé, à compter du même jour :

- De nommer la société EMMA, SAS au capital de 400 000 €, dont le siège social est 349 Route des Brossettes, 42580 L'ETRAT, RCS SAINT ETIENNE 852 929 546 en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Guillaume JUBAN, démissionnaire.

- De nommer Monsieur Guillaume JUBAN, demeurant 5 ter Rue Honoré de Balzac, 42270 SAINT PRIEST EN JAREZ, en qualité de Directeur général.

Mention au RCS de SAINT ETIENNE

Pour avis

ANNONCES LÉGALES

Rapidité, simplicité, efficacité
à votre disposition 24h/24

Une seule adresse : www.paysansdelaloire.fr

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,183 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



POMPORT ENERGIE

Constitution

Par acte SSP du 03/01/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : POMPORT ENERGIE
Objet social : L'exploitation d'installation de production d'électricité de toutes origines, Tous travaux agricole, Le conseil auprès des agriculteurs ou des entreprises de travaux publics

Siège social : 287 chemin de Grange Neuve 42600 Chalais-le-Comtal
Capital : 1500 €
Durée : 99 ans

Président : M. POMPORT Pierre-Henri, demeurant 180 route de l'Étang du Bois 42600 Chalais-le-Comtal

Directeurs Généraux : M. POMPORT Etienne, demeurant 140 impasse des Châtagniers 42800 Châteauneuf

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession soumise à agrément dans tous les cas

Immatriculation au RCS de Saint-Etienne

LU.B

SARL au capital de 1.000 €
Siège social : 152, Rue de l'Industrie - 42600 SAVIGNEUX
530.327.774 RCS SAINT ETIENNE

Dissolution

En date du 31/12/2024, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, de nommer aux fonctions de liquidateur : Madame Lucile BRUNON, demeurant : 45, rue Max de St-Genest - 42340 VEAUCHE, et de fixer le siège de la liquidation au siège social de la société.



SCEA DE LARD

SCEA au capital de 30 000 €
Siège social : 409 Route de Lard 42600 Pralong
483 592 002 RCS Saint-Etienne

Transformation

L'AGE du 01/01/2025 a décidé de transformer la société en GAEC ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: GAEC DE LARD, Capital: 90 000€. Siège social: 409 Route de Lard 42600 PRALONG, Objet: activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques, Durée: 99 ans, Gérants: M. Didier PINAY, dt 409 Route de Lard 42600 PRALONG, Mme Nadine PAGES, dt 409 Route de Lard 42600 PRALONG et M. Cédric PINAY, dt 409 Route de Lard 42600 PRALONG.

Mention au RCS de Saint-Etienne

SCI LA RIVE 42

SCI en liquidation au capital de 1 500 €
Siège de liquidation : NEULISE (42590) 47 voie des Artistes - Z.I. Les Jacquins
RCS SAINT-ETIENNE 834 110 520

Clôture de liquidation

Par acte sous seings privés du 13.12.2024 les associés de la société, ont approuvé les comptes du liquidateur, décidé le remboursement partiel du capital social et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT-ETIENNE.

LE LIQUIDATEUR,

SAS DE PRESLES

au capital de 3.000 €
1031 Chemin de Presles - 42210 L'HÔPITAL-LE-GRAND
843 838 251 RCS ST-ETIENNE

Par décision de l'AGE du 19/10/2024 de la société « SAS DE PRESLES », il a été pris acte de la démission des fonctions de Directeur Général de Mme Aurélie CLAVEL-LOUX à compter du 19/10/2024 à 24h et de la nomination de M. Benoît CLAVELLOUX : 1031 Chemin de Presles - 42210 L'HÔPITAL-LE-GRAND en qualité de Directeur Général à la même date.



GAEC DE LA FENASSIERE

GAEC au capital de 120000 €
Siège social : lieudit Chaucombet 42150 La Ricamarie
509 382 073 RCS de Saint-Etienne

Dissolution

L'AGE du 31/12/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateurs M. GENTAZ Jean-Louis, demeurant Chaucombet 42150 La Ricamarie et Mme GENTAZ Aureli, demeurant 3 Lieudit Chaucombet 42150 La Ricamarie, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Saint-Etienne



GAEC FAUCHET

GAEC au capital de 80 000 €
Siège social : 1348 Route de Grézieux Sauvagnoux 42600 Mornand-en-Forez
451 665 715 RCS Saint-Etienne

Modifications

Suivant AGE du 31/12/2024, les associés ont pris acte de la cessation des fonctions de gérante de Mme Evelyne FAUCHET née CHAPUT à compter du 31/12/2024 et décidé de la transformation du GAEC en EARL ayant les caractéristiques suivantes: Dénomination: EARL FAUCHET, Capital: 40 000 €, Siège social: 1348 Route de Grézieux Sauvagnoux 42600 Mornand-en-Forez, Objet: activités agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural et exploitations d'installations photovoltaïques, Durée: 99 ans, Gérant: M. Cyril FAUCHET, dt 1348 Route de Grézieux Sauvagnoux 42600 Mornand-en-Forez.

Mention au RCS de Saint-Etienne



EARL LA TRIBU DES ABEILLES

EARL au capital de 63 200 €
Siège social : Pacalon 42400 Saint-Chamond
776 424 194 RCS de Saint-Etienne

Dissolution

L'AGE du 31/12/2024 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. ROBERT Sylvain, demeurant 16 rue des Cèdres 42800 Saint-Martin-la-Plaine, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Saint-Etienne

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 janvier 2015, Mme Marie-Josèphe Francine Berthe GIDROL, en son vivant Invalide, demeurant à SAINT-ETIENNE (42000) 26 Rue Noël Blacet. Née à SAINT-ETIENNE (42000), le 22 mai 1948. Célibataire. Et décédée à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ (42270) (FRANCE), le 7 octobre 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christelle DUBOIS, Notaire associée, membre de la SARL « GONON & Associés », dont la résidence est à ST-ETIENNE (Loire), 5, rue Mi-Carême, le 5 décembre 2024, et le contrôle de la saisine du légataire universel a été constaté aux termes d'un acte reçu par ledit notaire le 17 décembre 2024, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement savoir Maître Christelle DUBOIS susnommée référence CRPCEN: 42005, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de ST ETIENNE de l'expédition dudit PV et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis

GAEC DE LA FONT

Constitution

Suivant acte SSP en date du 01/01/2025, a été constitué le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun GAEC DE LA FONT, agréé par M. le Préfet de la Loire le 17 décembre 2024 sous le n° 42 24 23 1802. Son siège social est situé : 254 Route de la Font - 42210 BELLEGARDE EN FOREZ. Il sera immatriculé au GTC de SAINT ETIENNE.

ANNONCES LÉGALES

➔ Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

VIAVI SOLUTIONS FRANCE SAS

SAS au capital de 32 127 412,78 €
Siège social : SAINT-ETIENNE (42000)
34 rue Necker - ZI Verpilloux
RCS SAINT-ETIENNE 402 261 234

Modification de l'objet social

Par décision du 30.12.2024, l'associée unique a décidé de modifier l'objet social de la société qui était le suivant : « La Société a pour objet, en France et en tout autre pays : - la recherche, le développement, la fabrication, la commercialisation, la représentation, la maintenance des sources lasers, de composants et d'équipements optiques et optoélectroniques ;

- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social et pouvant en faciliter l'extension ou le développement. »

et qui est désormais rédigé comme suit : « La Société a pour objet, en France et en tout autre pays :

- la recherche, le développement, la fabrication, la commercialisation, la représentation, la maintenance de sources lasers, de composants et d'équipements optiques et optoélectroniques ainsi que l'édition de logiciels et outils de développement dans le domaine des plateformes de surveillance pour les services mobiles ferroviaires ;

- toutes les activités de distribution et de représentation locales des différents produits et services orientés vers les solutions de test, de mesure, de surveillance et d'analyse des réseaux télécoms ;

- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières,

- la détention et la gestion de ses participations,

- l'exercice des fonctions de mandataire social au profit de toutes sociétés du groupe,

- l'animation et le management du groupe à savoir la participation active à la définition, à la conduite et au contrôle de la stratégie et de la politique de la société et de ses filiales, notamment par la réalisation de toutes prestations de services et de conseils en matière administrative, juridique, sociale, comptable, informatique, financière, commerciale ou immobilière et réglementaires,

- l'octroi de tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect,

- l'acquisition, la cession et la gestion de valeurs mobilières, parts d'intérêt, droits mobiliers ou immobiliers,

- tous modes de gestion et de placement de ses capitaux,

- l'acquisition, la cession, l'exploitation et la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de droits immobiliers de quelque nature que ce soit,

- la création, l'acquisition, la cession et l'exploitation directe ou indirecte de tous droits de propriété intellectuelle, la concession et/ou la souscription de toutes licences portant sur des droits de cette nature,

- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social et pouvant en faciliter l'extension ou le développement. »

Inscription modificative et dépôt légal : R. C. S. SAINT ETIENNE.

Pour Avis

CHRONIQUE JURIDIQUE |

L'alignement

Ma maison est implantée en bordure de route. L'endroit est dangereux, de nombreux accidents s'y sont produits du fait d'un virage très prononcé.

On me dit que ma propriété doit être frappée d'alignement. Que signifie cette expression ? Quels sont mes droits et mes obligations en la matière ?

L'article L112-1 du code de la voirie routière définit l'alignement comme la détermination par l'autorité administrative de la limite du domaine public routier au droit des propriétés riveraines. Il est fixé soit par un plan d'alignement, soit par un alignement individuel. Le plan d'alignement, auquel est joint un plan parcellaire, détermine après enquête publique la limite entre voie publique et propriétés riveraines. L'alignement individuel est délivré au propriétaire conformément au plan d'alignement s'il en existe un. En l'absence d'un tel plan, il constate la limite de la voie publique au droit de la propriété riveraine.

L'alignement peut donc être défini comme une frontière unilatérale, qui peut être différente de la situation des lieux.

Pour savoir si votre propriété est frappée d'alignement, vous devez demander un arrêté d'alignement individuel. C'est un acte par lequel l'administration vous informe quant à la limite de la voie publique par rapport à votre propriété. Afin d'obtenir ce document, vous vous adresserez au maire de la commune où le bien est situé. Le maire transmettra votre demande à qui de droit en fonction de la nature de la voie publique bordant votre propriété.

Une fois ce document obtenu, vous disposerez de précisions importantes quant aux limites de votre fonds. Que votre propriété soit frappée d'alignement ne doit pas être une source d'inquiétude pour vous. Vous n'êtes pas expulsé de votre bien, mais vous ne pouvez pas entreprendre de travaux de consolidation, rénovation...

Vous n'avez pas la possibilité de refuser l'alignement, l'intérêt public prime sur l'intérêt privé. Cependant, vous pouvez saisir le tribunal administratif si vous estimez que l'alignement est abusif.

Une fois le plan d'alignement adopté, les terrains sont attribués au domaine public. Les propriétaires auront droit à une indemnité calculée comme en matière d'expropriation. Cette indemnité pourra être convenue à l'amiable entre les parties concernées ou bien, à défaut d'accord amiable, elle sera fixée par le juge du tribunal de grande instance selon les règles applicables en matière d'expropriation. Si votre propriété est située en bordure d'un chemin rural, demandez simplement au maire un bornage amiable afin d'être renseigné sur les limites de votre fonds. ■

Marie-Christine Persol,
FDSEA de la Loire, Service juridique

COOPEL

Coopérative Agricole à capital variable, agréée sous le n° 10828
163 rte des Chambons - Sourcieux 42600 CHALAIN LE COMTAL
RCS ST ETIENNE 301 641 411

Convocation aux assemblées de section

Sont convoqués à ces assemblées de section, les adhérents des sections **NORD** (communes de l'arrondissement de Roanne, de l'Allier et de Saône et Loire), **CENTRE** (communes de l'arrondissement de Montbrison, du Puy de Dôme et du Rhône) et **SUD** (Communes de l'arrondissement de St Etienne, de Haute Loire), desservis par COOPEL.

• **Section NORD** • **Vendredi 31 janvier 2025** à 9h30 à NANDAX (42720)
Lycée agricole de Ressins, 1946 route de Villers
• **Section CENTRE** • **Vendredi 7 février 2025** à 9h30 à CHALAIN-LE-COMTAL (42600)
Salle Ligérienne de COOPEL, 163 routes des Chambons

• **Section SUD** • **Jeudi 13 février 2025** à 9h30 à VILLARS (42390)
Salle Julien Collange, 5 bis rue de l'Hôtel de Ville

Ordre du jour : présentation des comptes rendus technique et financier de l'exercice clos le 30/06/2024 ainsi que le projet de fusion entre les coopératives COOPEL et XR REPRO et désignation des délégués aux assemblées générales.

Les délégués désignés par ces assemblées seront convoqués aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 14 mars 2025 à 9 H 30 au siège de COOPEL, 163 route des Chambons, Sourcieux 42600 CHALAIN-LE-COMTAL. Ces assemblées seront appelées à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30/06/2024
2. Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 et du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions
3. Examen et Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024
4. Quitus aux Administrateurs
5. Dotations des réserves obligatoires
6. Imputation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2024
7. Constatation de la variation du capital social
8. Approbation des conventions réglementées
9. Approbation de l'enveloppe globale pour indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de la Coopérative
10. Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs
11. Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs - Nomination des nouveaux administrateurs

12. Pouvoirs en vue des formalités

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Rapport du Conseil d'administration sur le projet de fusion entre la coopérative COOPEL et la coopérative XR REPRO
2. Lecture du rapport spécial de révision sur l'opération de fusion
3. Approbation du projet de fusion entre la coopérative COOPEL et la coopérative XR REPRO
4. Constatation de l'augmentation de capital résultant de la fusion
5. Adoption des modifications statutaires liées à la fusion
6. Adoption des nouveaux statuts corrélativement aux résolutions précédentes
7. Nomination du premier Conseil d'administration de la coopérative issue de la fusion
8. Approbation exceptionnelle des nouvelles dispositions du règlement intérieur
9. Questions diverses
10. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le projet de fusion, le rapport spécial de révision, les nouveaux statuts, le nouveau règlement intérieur, les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices clos des coopératives agricoles participant à l'opération, seront mis à la disposition des associés coopérateurs de la coopérative, dès la convocation des Assemblées Générales.

Le Président, pour le Conseil d'Administration
Lionel VIAL